

1- BILAN ACTIF

N° 2050

2012

Désignation de l'entreprise : AS AFAP		Durée ex. en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise : 36 RUE LAUGIER		Durée de l'ex. précédent* 12 75017 PARIS					
Numéro SIRET* 39226164000024		Néant <input type="checkbox"/> Ex. précédent (N-1) clos le :					
Exercice N, clos le : 31/12/2012							
		31/12/2011					
		Brut 1	Amort., provis 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
I	Frais d'établissement *	AB	AC				
A N	Frais de développement*	CX	CQ				
C C	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
T	Fonds commercial (1)	AH	AI				
I R	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
F P	Avances et acc. sur immob. incorp.	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
I C	Constructions	AP	AQ				
M	Installat° tech., matériel et outillage ind.	AR	AS				
M R	Autres immobilisations corporelles	AT	AU				
P	Immobilisations en cours	AV	AW				
B	Avances et acomptes	AX	AY				
I	Participations évaluées (mise en équ.)	CS	CT				
L F	Autres participations	CU	CV				
I I	Créances rattachées à des participat°	BB	BC				
S N	Autres titres immobilisés	BD	BE				
E	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	30	30		
TOTAL (II)		BJ	BK	30	30		
A S	Matières 1ères, approvisionnements	BL	BM				
C T	En cours de production de biens	BN	BO				
T	En cours de production de services	BP	BQ				
C	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
C K	Marchandises	BT	BU				
I S	Avances et acc. versés sur cdes	BV	BW				
R C	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 670 031	259 798	1 410 233	1 217 123
C R	Autres créances (3)	BZ	CA	602 833		602 833	276 419
U E	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
L D	VMP(dt act° propres) :	CD	CE				
I	Disponibilités	CF	CG	244 838		244 838	101 803
R	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	507		507	309
E	TOTAL (III)	CJ	CK	2 518 209	259 798	2 258 411	1 595 653
G	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
U	Primes de remboursement des obl. (V)	CM					
L	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	2 518 239	259 798	2 258 441	1 595 683
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à - d'1 an des immob fin. nettes :		CP	(3) Part à + d'un an		CR
Clause de rés. de prop. :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

2- BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051

2012

Désignation de l'entreprise : AS AFAP		Néant		*
		Exercice N	Exercice N-1	
Capitaux propres	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 61)	DA	61	61
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text" value="EK"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées*(3) (dt prov.fluctuation cours <input style="width: 50px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text" value="B1"/>)	DF		
	Autres réserves (dt achat oeuvres origin. art. vivants* <input style="width: 50px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text" value="EJ"/>)	DG		
	Report à nouveau	DH	247 853	33 696
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	56 878	214 157
	Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées*	DK			
	TOTAL (I)	DL	304 792	247 914
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		500
	Emp.et dettes financières divers (dont emprunts particip <input style="width: 50px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text" value="EI"/>)	DV	919 777	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	615 277	857 661
	Dettes fiscales et sociales	DY	418 595	475 797
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA		13 812	
Compt régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 953 649	1 347 770
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 258 441	1 595 683
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 953 649	1 347 770	
(5) Dt concours bancaires courants, et soldes créditeurs de bques et CCP	EH		500	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : AS AFAP					Néant	*	
		Exercice N				Exercice N-1	
		France		Exportation et intrac.		Total	
	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue : - biens*	FD		FE		FF	
	- services*	FG	2 206 338	FH		FI	2 206 338
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 206 338	FK		FL	2 206 338
Produits d'exploit.	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	952
	Autres produits (1/11)					FQ	11
		Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR
Charges d'exploit.	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	31 820
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de mat. 1ères et autres approvisionnements (dts de douane inclus)*					FU	-0
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 215 333
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	28 776
	Salaires et traitements*					FY	435 830
	Charges sociales (10)					FZ	196 956
	- Sur immobilisations : - dotations aux amortissements*					GA	
	Dotations - dotations aux provisions d'exploitation : - Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GB	
	- Pour risques et charges : dotations aux provisions					GC	191 498
Autres charges (12)					GD	8	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE	242
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GF	2 100 221
						GG	107 081
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
Produits financiers	Produits financiers de participations (5)					GJ	14 324
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	9 825
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	14 324
charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	15 297
	Différences négatives de change					GS	529
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	15 297
2- RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-974
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	106 107
							316 375

(Renvois : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : AS AFAP		Néant		*
		Exercice N		Exercice N - 1
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	6 547	16 742
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB		
	Reprise sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	6 547	16 742
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	27 341	11 585
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	27 341	11 585
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		HI	-20 794	5 158
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	28 435	107 376
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 228 172	2 441 753
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 171 294	2 227 596
5- BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	56 878	214 157
R E N V O I S	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont - produits de locations immobilières	HY		
	(3) Dont - prod. d'exploit. afférents à des ex. antérieurs (à détailler au 8)	IG		
	(3) Dont - Crédit-bail mobilier*	HP		
	(3) Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'expl. afférentes à des ex. antérieurs (à détailler au (8))	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transfert de charges	A1	952	5 553
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dt primes cot.comp.pers.: facult. A6	Obl. A9			
(7) Détails des produits et charges exceptionnels	Exercice N			
(Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Charges except.	Produits except.		
Indemnités licenciement transac		13 599		
Refacturation pénalités IG		493		
Solde formation continue		6 668		
Provision CVAE 2011		5 809		
Extourne pénalités l'Oréal		772		
(8) Détail des produits et charges des exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieure	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : AS AFAP		
(7) Détail produits et charges exceptionnels (état annexe)	Ch. except	Pr. except
Remise de chèque amende		17
Autres pdts ex ajustement clts		2 654
Erreur change sur NDF		1 526
Annul chq reverst form 2011		251
Ajustement comptes clients		1 916
Remise de chèque tickets resto		182
TOTAL		6 546

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations		
Désignation de l'entreprise : AS AFAP					Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'ex. ou résultant d'1 mise en équ. 2	Acquisitions, créat*, apports et virements de poste à post résultant d'1 mise en équ. 3	
I	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	D8	D9	
N	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	KE	KF	
C	Terrains			KG	KH	KI	
		Construc- tions	- Sur sol propre	Dont Composant	L9	KJ	KK
			- Sur sol d'autrui	Dont Composant	M1	KM	KN
R	Installations générales, agencements et aménagements des	Dont Composant		M2	KP	KQ	
P		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composant		M3	KS	KT
R	Autres immob. corporelles	- Instal générales, agencets, aménagemts div*		KV	KW	KX	
E		- Matériel de transport*		KY	KZ	LA	
L		- Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	LC	LD	
L	- Emballages récupérables et divers*		LE	LF	LG		
L	Immobilisations corporelles en cours		LH	LI	LJ		
E	Avances et acomptes		LK	LL	LM		
S	TOTAL III		LN	LO	LP		
F	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T		
I	Autres participations		8U	8V	8W		
N	Autres titres immobilisés		1P	1R	1S		
N	Prêts et autres immobilisations financières		1T	1U	1V		
	TOTAL IV		LQ	LR	LS		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		0G	0H	0J		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeurs brutes des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Rééval légale ou éval en équ 4
				par virement de poste à poste 1	par cession des tiers ou mise HS ou résultant d'une mise e 2		valeur d'origine des immobilisations en fin
I	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I			C0	D0	D7
C	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II			LV	LW	1X
C	Terrains				LX	LY	LZ
		Constructions	- Sur sol propre		MA	MB	MC
			- Sur sol d'autrui		MD	ME	MF
R	- Inst. générales, agencement et aménagement des constructions			MG	MH	MI	
P	Instal. tech., matériel et outillage ind.			MJ	MK	ML	
R	Autres immob. corp.	- Installations générales, agencements, aménagements			MM	MN	MO
E		- Matériel de transport			MP	MQ	MR
L		- Mat. de bureau et informatique, mobilier			MS	MT	MU
L	- Emballages récupérables et div			MV	MW	MX	
L	Immob. corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB	
E	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF	
S	TOTAL III		NG	NH	NI		
F	Participations évaluées (mise en équ.)		0U	M7	0W		
I	Autres participations		0X	0Y	0Z		
N	Autres titres immobilisés		2B	2C	2D		
N	Prêts et autres immob. financières		2E	2F	2G		
	TOTAL IV		NJ	NK	2H		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		0K	0L	0M		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le					31/12/2012	
Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.						
Désignation de l'entreprise : AS AFAP				Néant	<input checked="" type="checkbox"/>	
*						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1- col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col 5 (5)]
	Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements (2)	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 - Concessions, brevets et droits simil.						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Instal. tech. mat. et out. industriel						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
10 - TOTAUX						
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés col. 1, ceux portés col.2.</p> <p>(2) Porter dans cette col. le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.</p> <p>(4) Ce montant comprend : le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 et le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne "provisions réglementées".</p>						
CADRE B						
Déficits reportables au 31 décembre 1976 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal						
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	<input type="text"/>					
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-					
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	= <input type="text"/>					
<p>Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leur déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.</p> <p>Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.</p> <p>Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés au col. 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux col. 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.</p>						

Désignation de l'entreprise : AS AFAP		Néant						X
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE*						
IMMOB. AMORTISSABLES		Montant des amort. au début de l'ex.		Augmentations : dotations de l'ex.		Diminutions : amort. afférents aux elts sortis de l'actif reprises		Montant des amort. à la fin de l'ex.
Frais d'établ. et dévelop. TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immob. incorp. TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains	PI		PJ		PK		PL	
- Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
Construct* - Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Inst. techn., matériel et outillage ind.	PZ		QA		QB		QC	
Autres - Installations générales, agencements et aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
immob. - Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corp. - Matériel de bureau et informatique, moblier	QL		QM		QN		QO	
- Emballages récup. et div.	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III	QU		QV		QW		QX	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	ON		OP		OQ		OR	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immobilisat* amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal Exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal Exceptionnel		
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres immob. incorp. TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
C Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
O Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
N Inst. gales., agnc.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Instal. techn., matériel et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
C Incl. gales., agenc. & am. div.	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
O Mat. de transp.	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
R Mat. bur. & Inf. mob.	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
P Emb. récup., div.	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations -	NL			NM			NO	
TOTAL général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
TOTAL Général Non Ventilé (NP+NQ+NR)	N	TOTAL Général Non Ventilé (NS+NT+NU)		NY	TOTAL Général Non Ventilé (NW-NY)		NZ	
CADRE C								
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CH. REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'ex. aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler						Z9	Z8	
Primes de remboursemt des obligations						SP	SR	

Désignation de l'entreprise : AS AFAP				Néant		*		
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'ex.		DIMINUTIONS : Reprises de l'ex.		Montant à la fin de l'exercice	
	1		2		3		4	
P Prov. pour reconst. des gisements miniers et	3T		TA		TB		TC	
R Prov. pour investissements	3U		TD		TE		TF	
Prov. pour hausse des prix (1)	3V		TG		TH		TI	
V Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
Dont majorations except. de 30 %	D3		D4		D5		D6	
R Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant 1.1.92*	IA		IB		IC		ID	
E Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après 1.1.92*	IE		IF		IG		IH	
Prov. pour prêts d'installation	IJ		IK		IL		IM	
L Autres prov. réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
R Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
I Prov. pr garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
S Prov. pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
Prov. pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
& Prov. pr pensions et obligat° similaires	4X		4Y		4Z		5A	
Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
C Prov. pr renouvellemt des immob.*	5F		5H		5J		5K	
H Prov. pour gros entretiens et grandes révision	EO		EP		EQ		ER	
A Prov. pr ch. soc. et fisc. sur congés à payer*	5R		5S		5T		5U	
R Autres prov. pour risques et ch. (1)	5V		5W		5X		5Y	
TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
D - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
E sur - corporelles	6E		6F		6G		6H	
P immobilisations - titres mis en équ.	02		03		04		05	
R - titres de participat°	9U		9V		9W		9X	
E - autres immob fin (1)*	06		07		08		09	
C sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
I Sur comptes clients	6T	68 300	6U	191 498	6V		6W	259 798
A Autres prov. pour dépréciat° (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III	7B	68 300	TY	191 498	TZ		UA	259 798
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	68 300	UB	191 498	UC		UD	259 798
Dont dotations et reprises			UE	191 498	UF			
- d'exploitation			UG		UH			
- financières			UJ		UK			
- exceptionnelles								
Titres mis en équ. : montant de la dépréciation à la clôture de l'ex. calculé selon les règles de l'art. 39-1-5 du C.G.I.							10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision								
NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la prod. est prévue par l'art. 38 II de l'annexe III au CGI.								

* Des explications concernant cette rubrique sont données par la notice n° 2032

**8 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE***

N° 2057 2012

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an 3			
Désignation de l'entreprise : AS AFAP Néant <input type="checkbox"/> *											
De l'actif immo- bilisé	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	30	UV		UW	30		
De l'actif circulant	Clients douteux ou litigieux			VA	310 719		310 719				
	Autres créances clients			UX	1 359 312		1 359 312				
	Cré. repr. * (Prov dépr. <input type="checkbox"/> UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY	288		288				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	78 941		78 941				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	105 054		105 054				
		Autres impôts, taxes, versements assim.		VN							
		Divers		VP							
	Groupes et associés (2)			VC	417 227		417 227				
	Débiteurs divers (dt créances rel. à op. pens. de titres)			VR	1 323		1 323				
Charges constatées d'avance				VS	507		507		0		
TOTAUX				VT	2 273 401	VU	2 273 371	VV	30		
RE NV	(1)	Montant prêts accordés en cours d'exercice			VD						
		Montant remboursements obtenus en cours d'ex.			VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés(p.phys.)			VF						
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y							
Autres emprunts obligataires (1)				7Z							
Emprunts, dettes auprès de établissements de crédit(1)		à 1 maximum à l'origine		VG							
		à + de 1 an à l'origine		VH							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A							
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	615 277		615 277				
Personnel et comptes rattachés				8C	25 776		25 776				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	47 752		47 752				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VW	340 608		340 608				
		Obligations cautionnées		VX							
		Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	4 459		4 459				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J							
Groupes et associés (2)				VI	919 777		919 777				
Autres dettes (dt celles relatives à des opér. de pension de titr				8K							
Dettes représentative de titres empruntés*				Z2							
Produits constatés d'avance				8L							
TOTAUX				VY	1 953 649	VZ	1 953 649				
RE NV	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exerc.			VJ	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032					
		Emprunts remboursés en cours d'ex.			VK						
	(2)	Montants divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques			VL						

Désignation de l'entreprise : AS AFAP										Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31/12/2012			
I. REINTEGRATIONS										BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 56 878			
Rémunération du travail - de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR) - de son conjoint <input type="checkbox"/> - part déductible* <input type="checkbox"/> à réintégrer :										WB		WC			
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)				WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				WE		XE			
Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I.*				WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)				WG					
Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)*										WI					
Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (Cf. tableau 2067 BIS-SD)										XX					
Amendes et pénalités (nature :)										WJ					
Impôts sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7		28 435			
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.*				WL		Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B CGI				L7		K7	
Moins-values nettes à long terme imposées au taux de 15% ou 19% (16% pour les entre. soumises à l'IR)										I8					
Moins-values nettes à long terme imposées au taux de 0%										ZN					
Fraction imposable des plus-values - Plus-values nettes à court terme										WN					
réalisées au cours des exerc. antérieurs* - Plus-values soumises au régime des fusions										WO					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR					
Réintégration diverses détailler sur feuillet séparé)		(à intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212)		SU		Zone d'ent.* (act. exo.)				SW		WQ			
Dont :		Déficits étrangers antérieurement déduits PME (art		SX		Quote-part de 5% des plus-values à taux zéro				M8					
										TOTAL I		WR 85 313			
II. DEDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*										WT					
Prov. et charges à payer non-déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'ex. (tab 2058-B, cadre III)										WU					
Régimes imposition		Plus-values - imposées aux taux de 15% (16% pour les ent. soumises à l'IR) *								WV					
		nettes - imposées aux taux de 0%								WH					
		- imposées aux taux de 19%								WP					
particuliers et impos.		à - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW					
		long terme - imputées sur déficits antérieurs								XB					
différées		Autres plus-values imposées au taux de 19%								I6					
		Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WZ					
		Régime des sociétés mères et des filiales*. (Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participations (2A)										XA			
Mesures		Déduction autorisée au titre des invest. réalisés dans les collectivités d'Outre-mer								ZY					
		Majoration d'amortissement *								XD					
		Entreprise nouvelle 44 septies		K9		Entreprise nouvelle art. 44 sexies		L2		Jeunes entre. innovantes (art 44 sexies A)		L5			
d'incitation		Pôle de compétitivité (art. 44		L6		Sociétés d'investissement s immo.		K3		Zone franche corse (art. 44 decies)		OT			
		Zone franche urbaine (art. 44 octies ou 44 A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44		1F		Zone franche d'activités (art. 44 quaterdecies)		XC			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS					
Déd. div. (cf. feuillet séparé)		Déficits filiales et suc. étrangères, art 209C		OT		Créance dérogée par le report en arrière du déf. (IS)				ZI		XG			
										TOTAL II		XH			
III. RESULTAT FISCAL															
Résultat fiscal avant imputation						bénéfice (I moins II)		XI		85 313					
des déficits reportables :						déficit (II moins I)		ZL				XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)															
Déficits ant. imputés sur les résultats de l'ex. (entreprises à l'IS)												XL			
RESULTAT FISCAL						BENEFICE (XN) ou DEFICIT reportable en avant (XO)		XN		85 313		XO			

10 - DEFICITS INDEMNITES POUR CONGES A PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

N° 2058-B 2012

Désignation de l'entreprise : AS AFAP		Néant	*
I. SUIVI DES DEFICITS			
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	0	
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4- K5)	K6	0	
Déficit de l'exercice (tab 2058-A, ligne XO)	YJ		
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	0	
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1,1° bis Al 1 du CGI, dotations de l'exercice	ZT	36 036	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice	
Indem. pour congés à payer, charges soc. et fisc. correspondantes non déductibles pour les entr. placées sous le régime de l'art. 39-1,1° bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges*			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Total des provisions pour risques et charges	8X	8Y	
Provisions pour dépréciation*			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Total des provisions pour dépréciation	9D	9E	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
Total des provisions pour charges à payer	9K	9L	
* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032	TOTAUX	YN	YO
TOTAUX (YN=ZV à 9S) et (YO=ZW à 9T) à reporter au tab. 2058-A	ligne WI	ligne WU	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

CONSEQUENCES DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	L1		

CREDITS D'IMPOT

Crédit d'impôt en faveur de la recherche		En faveur de la formation dirigeants		Crédit d'impôt famille		Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat		Crédit pour invest. en Corse		Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage		Autres imputations (CF Tableau suppl. 2058B)	

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 du Code des transports

Désignation de l'entreprise : AS AFAP		Néant		*		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT (Ent. soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)						
Origines	Report à nouveau figurant au bilan de l'ex. ant. à celui pour lequel la déclaration est établie		0C	33 696		
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie		0D	214 157		
	Prélèvements sur les réserves					
	Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)		0E			
TOTAL I			0F	247 853		
Affectat°	Affectation aux réserves - Réserve légale		ZB			
	- Autres réserves		ZD			
	Dividendes		ZE			
	Autres répartitions		ZF			
	Report à nouveau		ZG	247 853		
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)			TOTAL II	ZH		
				247 853		
(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'ex. dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.						
RENSEIGNEMENTS DIVERS			EXERCICE N	EXERCICE N - 1		
Engagements	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail)		J7			
	- Engagements de crédit-bail immobilier		YQ			
	- Effets portés à l'escompte et non échus		YR YS			
Détails des postes	Autres	- Sous-traitance	YT	26 673	21 389	
		- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	XQ	315 281	304 387
	achats et charges externes	- Personnel extérieur de l'entreprise	YU	5 070	329	
		- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	240 054	314 376	
	postes	impôts et taxes	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
			- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales professionnelles)	ES	ST	628 255
Total du poste correspondant à la ligne FW du tab. n° 2052			ZJ	1 215 333	1 289 442	
- Taxe professionnelle, CFE, CVAE			YW	20 258		
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS	9Z	8 518	
Total du compte correspondant à la ligne FX du tab. n° 2052			YX	28 776	10 155	
T.V.A.	- Montant de la TVA collectée		YY	432 442	473 376	
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	309 567	273 766	
Divers	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2011)*		OB	439 227		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*		OS			
	Effectif moyen du personnel* (dont apprentis :)		YP	17	13	
	handicapés :)		ZK	3,39 %	3,99 %	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition		XP			
NUMERO DU CENTRE DE GESTION AGREE						
Filiales et participations : La liste prévue par l'art. 38 II de l'annexe III au CGI (tableau 2059-G) est-elle jointe à la présente déclaration (coder : 0 = non, 1 = oui)			ZR			
Régime de groupe	Société : résultat si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	PV à 15%	JK	PV à 0% (1	JL
			PV à 19%	JM	Imputation	JC
	Groupe : résultat d'ens.	JD	PV à 15%	JN	PV à 0% (1	JO
			PV à 19%	JP	Imputation	JF
Selon le cas, indiquer : 1 si bénéfice consolidé, 2 si bénéfice intégré, 3 si régime de groupe.		JG	Indiquer 1 pour soc. mère ou 2 pour filiale	JH	N°SIRET de la société mère	JJ

12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

N° 2059-A 2012

Désignation de l'entreprise : AS AFAP						Néant	*
A. DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
	Nature des éléments cédés* (1)	Date d'acquisition (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amort.pratiqués en franchise d'impôts (4)	Autres amorts. * (5)	Valeur résiduelle (6)
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
B. PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins values réalisées			Plus-values taxables à	
	Prix de vente* (7)	Mt global de la + ou - value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			19 % (11)
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés.		+				+
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés.		+				+
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale.		+				+
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée.		+				+
17	Résultats nets de concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans.*				+		
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice.			+	+	+	
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme.			-	-	-	
20	Divers (Détail à donner sur une note annexe)*		+	+	+	+	+
Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total des lignes 1 à 20)(9)							
Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total des lignes 1 à 20)(10)			A	B (Ventilation par taux)			C

**13 - AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME
ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

N° 2059-B 2012

Désignation de l'entreprise : AS AFAP		Néant		X		*	
A. ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME							
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf cadre B)							
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie :						
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)						
	sur 10 ans						
	sur une durée différente (art.39)						
Total 1							
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie :		Montant net des plus values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Mont. rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1					
		N-2					
	sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39)	N-1					
		N-2					
		N-3					
		N-4					
		N-5					
		N-6					
		N-7					
N-8							
N-9							
Total 2							
B. PLUS-VALUES REINTEGrees DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS							
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport							
<input type="checkbox"/> de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement).				<input type="checkbox"/> d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés).			
Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Mont. rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
Total							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**13 - AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME
 ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT
 (Suite) Tableau supplémentaire**

2012

N° 2059-B

Désignation de l'entreprise : AS AFAP					
Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Mont. rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Total					

Désignation de l'entreprise : AS AFAP		Néant		X		*	
		Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou 16% (2)					
(1) Entreprises à l'impôt sur les sociétés		Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis) (1) *					
(2) Entreprises à l'impôt sur le revenu		Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M Euros (art. 219 la sexies 0 du CGI) (1)					
I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU							
Origine		Moins-values à 16%		Imputations sur les + values à long terme de l'exercice imposables à 16%		Solde des moins-values à 16%	
1		2		3		4	
Moins-values nettes N							
Moins-values nettes à long terme N-1							
subies au cours des dix exercices antérieurs N-2							
(montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice) N-3							
N-4							
N-5							
N-6							
N-7							
N-8							
N-9							
N-10							
II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES							
Origine		Moins-values			Imputations sur les PVL T	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins values à reporter
		à 19 %, 16,5 %, (1) ou à 15 %	à 19 % ou 15% imputables sur le résultat de de l'exercice (art. 219 I a sexies-0)	à 19 % ou 15% imputables sur le résultat de de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 bis)			
1		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N							
Moins-values nettes à long terme N-1							
subies au cours des dix exercices antérieurs N-2							
(montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice) N-3							
N-4							
N-5							
N-6							
N-7							
N-8							
N-9							
N-10							

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

15 - RESERVE SPECIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME - RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D

2012

Désignation de l'entreprise : AS AFAP		Néant				X	*
(1) (Personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*							
I- SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus values à long-terme					
		à 10%	à 15%	à 18%	à 19%	à 25%	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1						
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'ex.	2						
Total (lignes 1 et 2)	3						
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôts sur les sociétés 4						
	- ne donnant pas lieu à compl. d'impôt sur les sociétés 5						
Total (lignes 4 et 5)	6						
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7						

II - RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5edu CGI)				
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

**16 - DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

N° 2059-E

2012

Désignation de l'entreprise : AS AFAP		Néant	*
Exercice ouvert le : 01/01/2012		et clos le : 31/12/2012	Durée en nombre de mois : 12
I - PRODUCTION DE L'ENTREPRISE			
Ventes de marchandises	OA		
Production vendue - Biens	OB		
Production vendue - Services	OC		
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subv. d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère fin. (en partie)	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déd. de la VA	OI		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
Total 1	OM		2 206 338

II - CONSOMMATION DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS (1)			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON		31 820
Variation de stocks (marchandises) *	OO		
Achats de matières premières et autres appro. (droits de douane compris)	OP		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		900 053
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la prod. immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		
Abandons de créances à caractère financier (en partie)	OX		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le CA autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, etc), taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Total 2	OJ		931 873

III - VALEUR AJOUTEE PRODUITE			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 - Total 2	OG	1 274 465
* voir notice au verso			
Pour les entreprises de crédit, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice ouvert le :	01/01/2012	Régime "simplifié d'imposition"		<input type="checkbox"/>	(cochez la case
et clos le :	31/12/2012	Déclaration de résultat d'ensemble du groupe		<input type="checkbox"/>	ou "réel normal" X
Adresse du service où doit être déposée cette déclaration		REC. IMPOTS 17E LES TERNES 6A BD DE REIMS 75844 PARIS CEDEX 17		Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente de l'adresse du princip. éts.	
A. IDENTIFICATION					
Identification du destinataire	AS AFAP 36 RUE LAUGIER 75017 PARIS		B ACTIVITE		
	Insp. / IFU	N° dossier			
	456	304686	3922616400024		
Préciser éventuelment l'ancienne adresse en cas de changement :				Activités exercées (souligner l'activité principale) : <u>FORMATION ARTISTIQUE PROFESSIONNELLE</u>	
le téléphone :		01 56 21 10 50		Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (CF: page 4)					
1 Résultat fiscal (1)	Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 %	85 313	DEFICIT (Report de la ligne		
	Bénéfice imposable au taux de 15 %		XO DU 2058A ou 372 du 2033B)		
2 Plus-values	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets				
PVLT imposables au taux de 15%		au taux de 15 % (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1)			
PVLT imposables à 19 %		Autres plus-values imposables à 19 %	Plus-values à LT imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches. (Cocher la case selon le cas) . Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1					
Ent. nouv. art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entre. innovantes	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine	<input type="checkbox"/>
Ent. nouv. art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'invest. immo. cotées	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (+ ou - selon le cas)			Plus values exonérées relevant du taux de 15%		
D IMPUTATIONS (CF: page 4)					
Les créds. d'imp. Indiqués aux 1 & 2 ne sont imp. pour partie s'ils n'ont pas été comp. par l'ent.(66,66%)					
1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
					Impôt déjà versé au Trésor
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou collectivité territoriale d'Outer-Mer, un crédit d'impôt					
représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou coll.					Total figurant au cadre VII de l'imprimé 2066
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (CF: page 4)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					
E bis COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES					
Pour les entreprises mono établissement et n'employant pas de salarié exerçant une activité de plus de trois mois dans plusieurs communes (chantiers, missions...), en cochant cette case vous êtes dispensés de déposer une 1330 CVAE					
Valeur ajoutée de référence		1 274 465			
Chiffre d'affaires de référence		2 638 780			
Date de cessation de l'activité soumise à la CVAE					
Nom, adresse, téléphone, télécopie :					
- du comptable * :	<input checked="" type="checkbox"/>	PROVALLIANCE			
Téléphone :	0145616970	133 RUE DU FAUBOURG SAINT HONO 75008 PARIS			
- du conseil * :	<input type="checkbox"/>				
Téléphone :					
- du C.G.A. :					
n° agrément CGA					
Visa :	CGA/AGA <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>			
		A PARIS	le 21/02/2013		
Nom du déclarant : MR PROVOST					
Qualité du déclarant : PRESIDENT					

IMPOTS SUR LES SOCIETES
Annexe à la déclaration N° 2065

N° 2065 bis 2012

Désignation de l'entreprise : AS AFAP		
et date de clôture de l'exercice: 31/12/2012		
F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES (voir renvois page 4)		
1	Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts (10)	(a)
	- Payées par la société elle-même.	(b)
	- Payées par étab. chargé du serv des titres	(c)
2	Mt des distribut ^o correspondant à des rémun. ou avantages dont la soc. ne désigne pas le (les) bénéficiaires(s) (11)	(d)
3	Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes ou sociétés interposées	(e)
4	Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) ou (d) ci dessus. (12) (A préciser par nature sur les lignes (e) à (h))	(f)
		(g)
		(h)
5	Mt des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (13)	(i)
6	Mt des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)
7	Montant des revenus répartis (14)	Total (a) à (h)

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann III) : - SARL - tous les associés, - SCA - associés gérants; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	SARL Nombre de parts appartenant à chq. associé (2)	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné colonne (1) à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		année du versement (3)	Montant des sommes versées				
			Traitements, émoluments, indemnités. (4)	Frais de représentation, de mission et de déplac. (5)		Frais professionnels autres que (5) et (6). (6)	
				Ind. forfaitaires (5)	Remboursements (6)	Ind. forfaitaires (7)	Remboursements (8)

Annexe à la déclaration N° 2065

Désignation de l'entreprise : AS AFAP Date clôture : 31/12/2012

H AFFECTATION DES VEHICULES DE TOURISME
(figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien)

Voitures affectées aux dirigeants et aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractér. (1)	Nom, adr, qité de la personne	Propriétaire (2)	Caractér. (1)	Service	Propriétaire (2)

(1) Indiquer la marque et la puissance de la voiture (2) Préciser si l'entreprise est propriétaire ou non du véhicule : P ou NP

I DIVERS
Nom et Adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)

Adresses des autres établissements

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2011, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A ... Majorés des indemnités exonérées de la taxe sur salaire, notamment la colonne 20 C ...	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

K MOINS-VALUES A LONG TERME (ne concerne que les sociétés placées sous le régime simplifié d'imposition)

	Taux de 15 % (arti. 219 I a ter et a quater du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice	
MVLT réalisée au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	

L RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (Articles 223 A à U du C.G.I.)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante :
- Résultat fiscal de cette société, déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe (report du résultat 2058 A bis) :
 - Bénéfice ou déficit (+ ou -) - +/- values à long terme à 15%
 - Plus ou moins values à long terme afférentes à des cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées et imposables au taux de 19 %
- Chiffre d'affaires TTC - +/- values à long terme à 0%
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

N° SIRET :

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F 2012

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1	(1)	Néant :	<input type="checkbox"/>

N° DE DEPOT

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	<input type="text" value="1"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	<input type="text" value="1"/>
	P2	<input type="text"/>		P4	<input type="text"/>

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	<input type="text" value="SASU"/>	Dénomination	<input type="text" value="FRANCK PROVOST COIFFURE"/>		
Numéro SIREN	<input type="text" value="303324552"/>	% de détention	<input type="text" value="100,00"/>	Nombre de parts	<input type="text" value="1"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="133"/>	Voie	<input type="text" value="RUE DU FAUBOURG ST HONORE"/>		
Code postal	<input type="text" value="75008"/>	Commune	<input type="text" value="PARIS"/>	Pays	<input type="text" value="FR"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
Numéro SIREN	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nombre de parts	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
Numéro SIREN	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nombre de parts	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
Numéro SIREN	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nombre de parts	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

<input type="text"/>	Nom patronymique	<input type="text"/>	Prénom(s)	<input type="text"/>	
Titre (2) : Nom marital	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nombre de parts	<input type="text"/>
Naissance : Date	<input type="text"/>	N° dpt	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Libellé voie	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

<input type="text"/>	Nom patronymique	<input type="text"/>	Prénom(s)	<input type="text"/>	
Titre (2) : Nom marital	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nombre de parts	<input type="text"/>
Naissance : Date	<input type="text"/>	N° dpt	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Libellé voie	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G 2012

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

1	(1)	Néant : <input checked="" type="checkbox"/>

N° DE DEPOT

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise P5

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
Numéro SIREN	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
Numéro SIREN	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
Numéro SIREN	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
Numéro SIREN	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
Numéro SIREN	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
Numéro SIREN	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
Numéro SIREN	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
Numéro SIREN	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
Numéro SIREN	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>



RG A

Expertise Comptable

Accompagnement de dirigeants

Audit

**Association Formation Artistique
Professionnelle**

**Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes
annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2012

AFAP

36, rue Laugier – 75017 Paris

Ce rapport contient 19 pages

13, Rue Auber
75009 PARIS
Tél : 01 44 51 51 44
Fax : 01 45 88 68 04



ASSOCIATION FORMATION ARTISTIQUE PROFESSIONNELLE (AFAP)

Siège social : 36, rue Laugier – 75017 Paris

Capital social : €. 61,00

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'AFAP, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des méthodes comptables de valorisation des créances clients détaillés dans la note « règles et méthodes » de l'annexe ainsi que sur leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 17 avril 2013.

Le commissaire aux comptes,

Révision Gestion Audit

Laurent El Ghouzzi
Associé

BILAN ACTIF

AFAP : 31 décembre 2012

ACTIF (EUR)	VALEURS BRUTES	AMORT- et PROVISIONS	VALEURS NETTES	EXERCICE N-1
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ (0)				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits similaires</i>				
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel & outillage</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>				
<i>Immobilisations en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
<i>Immobilisations financières</i>				
<i>Participations évaluées selon méthode de mise en équiv.</i>				
<i>Autres participations</i>				
<i>Créances rattachés à des participations</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	30		30	30
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	30		30	30
<i>Stocks et en-cours</i>				
<i>Matières premières, approvisionnements</i>				
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>Encours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
<i>Avances & acomptes versés sur commande</i>				
<i>Créances</i>				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	1 670 031	259 798	1 410 233	1 217 123
<i>Autres créances</i>	602 833		602 833	276 419
<i>Capital souscrit et appelé, non versé</i>				
<i>Divers</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>	244 838		244 838	101 803
<i>Charges constatées d'avance</i>	507		507	309
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	2 518 209	259 798	2 258 411	1 595 653
CHARGES À RÉPARTIR (III)				
PRIMES DE REMBOURSEMENT (IV)				
ECART DE CONVERSION (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	2 518 239	259 798	2 258 441	1 595 683

BILAN PASSIF

AFAP : 31 décembre 2012

PASSIF (EUR)	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<i>Capital social ou individuel (1) dont versé :</i>	61	61
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>		
<i>Ecart de réévaluation (2) dont écart d'équivalence :</i>		
<i>Réserve légale (3)</i>		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées (3) dont (*) :</i>		
<i>Autres réserves</i>		
<i>Report à nouveau</i>	247 853	33 696
Résultat de l'exercice	56 878	214 157
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
CAPITAUX PROPRES	TOTAL (I)	247 914
<i>Produit des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
AUTRES FONDS PROPRES	TOTAL (II)	
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	TOTAL (III)	
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (6)</i>		500
<i>Emprunts et dettes financières divers dont (**):</i>	919 777	
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	615 277	857 661
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	418 595	475 797
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>		13 812
<i>Produits constatés d'avance (5)</i>		
DETTES (5) et COMPTE DE RÉGULARISATION	TOTAL (IV)	1 347 770
<i>Ecart de conversion passif</i>	TOTAL (V)	
TOTAL PASSIF	2 258 441	1 595 683

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Partie 1)

AFAP : 1 janvier 2012 au 31 décembre 2012

EUR

Rubriques	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
<i>Ventes de marchandises</i>				
<i>Production vendue de biens</i>				
<i>Production vendue de services</i>	2 206 338	2 409 624	-203 286	-8%
Chiffres d'affaires nets	2 206 338	2 409 624	-203 286	-8%
<i>Production stockée</i>				
<i>Production immobilisée</i>				
<i>Subvention d'exploitation</i>				
<i>Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges</i>	952	5 553	-4 601	-83%
<i>Autres produits</i>	11	9	2	22%
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 207 302	2 415 186	-207 884	-9%
<i>Achats de marchandises (y compris droits de douane)</i>	31 820	16 998	14 822	87%
Variation de stock (marchandises)				
<i>Achat de matières premières et autres approvisionnements</i>				
<i>Variation de stock (matières premières et approvisionnements)</i>				
<i>Autres achats et charges externes (3)</i>	1 215 333	1 289 442	-74 109	-6%
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	28 776	10 155	18 621	183%
<i>Salaires et traitements</i>	435 830	499 342	-63 512	-13%
<i>Charges sociales</i>	196 956	223 628	-26 672	-12%
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations</i>				
<i>Dotations aux provisions sur immobilisations</i>				
<i>Dotations aux provisions sur actif circulant</i>	191 498	68 300	123 198	180%
<i>Dotations aux provisions pour risque et charges</i>				
<i>Autres charges</i>	8	242	-234	-97%
CHARGES D'EXPLOITATION	2 100 221	2 108 107	-7 886	0%
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION	107 081	307 079	-199 998	-65%
<i>Bénéfice attribué ou perte transférée</i>				
<i>Perte supportée ou bénéfice transféré</i>				
<i>Produits financiers de participations</i>	14 324	9 825	4 499	46%
<i>Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</i>				
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>				
<i>Reprises sur provisions et transfert de charges</i>				
<i>Différences positives de changes</i>				
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>				
PRODUITS FINANCIERS	14 324	9 825	4 499	46%
<i>Dotations financières aux amortissements et provisions</i>				
<i>Intérêts et charges assimilés</i>	15 297	529	14 768	2792%
<i>Différences négatives de changes</i>				
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>				
CHARGES FINANCIÈRES	15 297	529	14 768	2792%
2 - RÉSULTAT FINANCIER	-974	9 296	-10 270	-110%
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	106 107	316 375	-210 268	-66%

RÉSULTAT (Partie 2)

AFAP : 1 janvier 2012 au 31 décembre 2012

EUR

Rubriques	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	6 547	16 742	-10 195	-61%
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>				
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 547	16 742	-10 195	-61%
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	27 341	11 585	15 756	136%
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>				
<i>Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions</i>				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	27 341	11 585	15 756	136%
4- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-20 794	5 158	-25 952	-503%
<i>Participation des salariés aux résultats de l'entreprise</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	28 435	107 376	-78 941	-74%
TOTAL DES PRODUITS	2 228 172	2 441 753	-213 581	-9%
TOTAL DES CHARGES	2 171 294	2 227 596	-56 302	-3%
5 - BÉNÉFICE OU PERTE	56 878	214 157	-157 279	-73%

RÈGLES ET MÉTHODES

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2012 a une durée de 12 mois identique à l'exercice précédent.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 258 441 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 56 878 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

1) REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre;
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes

1,1 MONNAIE DE PRÉSENTATION DES COMPTES

La monnaie de présentation des comptes est l'Euro

1,2 RÈGLE GÉNÉRALE D'ÉVALUATION

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable.

Les règlements CRC 2002-10 (relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs) et 2004-06 (relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs) ont été appliqués à compter du 1er janvier 2005.

1,3 CRÉANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable. Le poste clients représente les factures émises à l'OPCAMS et l'AGEFOS PME au titre des formations dispensées dans le cadre des budgets de for ou du DIF de salons de coiffure, Les formations dispensées aux franchisés dans le cadre des contrats de franchises sont facturés aux franchisés,

1,4 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions sont constituées pour faire face à des risques potentiels ou à des charges à prévoir.

Tous les risques identifiés ont fait l'objet de provisions.

L'association a procédé à la revue des litiges existants et de ses engagements.

Les provisions pour risques et charges nécessaires ont été comptabilisées.

1,5 CONSOLIDATION

La Société mère consolidant les comptes est la Société :
Provost Participations SAS, 133 rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 PARIS,
SIRET 50163689800022, Capital 13 319 044 €.

Provalliance SAS, 133 rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 PARIS,
SIRET 43996618500035, Capital 207 368 900€

1,6 RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES :

Le chiffre d'affaires réalisé sous forme de prestations de services est constaté au rythme de la réalisation des prestations. L'association ne dispense des formations uniquement dans le domaine de la coiffure,

1,7 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Aucune rémunération n'a été versée aux dirigeants.

2) INFORMATIONS RELATIVES AU PERSONNEL

2,1 ENGAGEMENTS SOCIAUX RELATIFS AUX DROITS INDIVIDUELS A LA FORMATION (D.I.F)

L'estimation des engagements sociaux relatifs aux droits individuels à la formation (DIF) ne fait pas l'objet d'une comptabilisation au 31 décembre 2012, car elle est estimée non significative, compte tenu d'une part des formations déjà dispensées, et d'autre part de la probabilité de demande spécifique sur ces droits. En fonction des demandes qui seront constatées sur les prochains exercices, l'évaluation de cet engagement pourra être revue, et le cas échéant, comptabilisé.

2,2 ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE

A leur départ à la retraite, les salariés de l'association reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction des modalités prévues par la convention collective.

Les indemnités de fin de carrière, à l'initiative des salariés, ont fait l'objet d'une évaluation à la date du 31 décembre 2012

Le montant du passif social relatif aux indemnités de départ à la retraite s'élève à 6 205 €

Le montant de l'engagement n'a pas fait l'objet de comptabilisation au passif du bilan.

Le calcul tient compte des paramètres suivants et est réalisé selon la méthode de l'IAS 19:

* Âge de départ à la retraite : 65 ans.

* Taux d'actualisation retenu : 3,20%.

* Taux de progression des salaires retenu : 2%.

* Taux de rotation du personnel :	18 - 29 ans	30,00%
	30 - 40 ans	20,00%
	41 - 54 ans	10,00%
	+ de 55 ans	0,00%

* Table de mortalité : TM 2004 - 2006

* Convention collective : Coiffure.

3) ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Suite à la cessation d'activité de l'Opcams, L'AFAP a constaté au 31 décembre 2012 une provision pour dépréciation de créances clients à hauteur de 191 498 €.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

AFAP 1 janvier 2012 au 31 décembre 2012

	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale
		Réévaluation	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions et mises hors service			
<i>Frais d'établissement, de recherche et de développement</i>								
<i>Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
<i>Terrains</i>								
<i>Constructions sur sol propre</i>								
<i>Constructions sur sol d'autrui</i>								
<i>Installations générales, agenc- et aménag- des constructions</i>								
<i>Installations techniques, matériel et outillage industriel</i>								
<i>Installations générales, agencements, aménagements divers</i>								
<i>Matériel de transport</i>								
<i>Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>								
<i>Emballages récupérables et divers</i>								
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>								
<i>Avances et acomptes</i>								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
<i>Participations évaluées par mise en équivalence</i>								
<i>Autres participations</i>								
<i>Autres titres immobilisés</i>								
<i>Prêts et autres immobilisations financières</i>	30						30	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	30						30	
TOTAL GÉNÉRAL	30						30	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

AFAP 1 janvier 2012 au 31 décembre 2012

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
	Montant des amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux cessions d'actif	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	Dotations		Reprises		Fiscal exceptionn.	Mvt net en fin d'exercice	
					Différentiel de durée	Mode dégressif	Différentiel de durée	Mode dégressif			
EUR											
<i>Frais d'établissement et de développement</i> <i>Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>											
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES											
<i>Terrains</i>											
<i>Constructions sur sol propre</i>											
<i>Constructions sur sol d'autrui</i>											
<i>Installations générales, agenc- et aménag- des constructions</i>											
<i>Installations techniques, matériel et outillage industriel</i>											
<i>Installations générales, agencements, aménagements divers</i>											
<i>Matériel de transport</i>											
<i>Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>											
<i>Emballages récupérables et divers</i>											
IMMOBILISATIONS CORPORELLES											
TOTAL GÉNÉRAL											

CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentation	Dotations de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice
<i>Frais d'émission d'emprunts à étaler</i>				
<i>Primes de remboursement des obligations</i>				

ETAT DES PROVISIONS

AFAP 1 janvier 2012 au 31 décembre 2012

EUR

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'ex-	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'ex-
<i>Provisions pour reconstitution des gisements pétroliers</i>				
<i>Provisions pour investissements</i>				
<i>Provisions pour hausse des prix</i>				
<i>Amortissements dérogatoires</i>				
<i>dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
<i>Provisions pour implantation à l'étranger (avt 1/1/92)</i>				
<i>Provisions pour implantation à l'étranger (apr 1/1/92)</i>				
<i>Provisions pour prêts d'installation</i>				
<i>Autres provisions réglementées</i>				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
<i>Provisions pour litiges</i>				
<i>Provisions pour garanties données aux clients</i>				
<i>Provisions pour pertes sur marchés à terme</i>				
<i>Provisions pour amendes et pénalités</i>				
<i>Provisions pour pertes et charges</i>				
<i>Provisions pour pensions et obligations similaires</i>				
<i>Provisions pour impôts</i>				
<i>Provisions pour renouvellement des immobilisations</i>				
<i>Provisions pour grosses réparations</i>				
<i>Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer</i>				
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
<i>Prov- pour dépréciation sur immobilisations incorporelles</i>				
<i>Prov- pour dépréciation sur immobilisations corporelles</i>				
<i>Prov- pour dépréciation sur titres mis en équivalence</i>				
<i>Prov- pour dépréciation sur titres de placement</i>				
<i>Prov- pour dépréciation sur immobilisations financières</i>				
<i>Prov- pour dépréciation sur stocks et en cours</i>				
<i>Prov- pour dépréciation sur comptes clients</i>	68 300	191 498		259 798
<i>Autres provisions pour dépréciations</i>				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS	68 300	191 498		259 798
TOTAL GÉNÉRAL	68 300	191 498		259 798

<i>Dont dotations et reprises</i>	<i>d'exploitation financières exceptionnelle</i>	191 498
-----------------------------------	--	---------

<i>Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice</i>	
--	--

CRÉANCES ET DETTES

AFAP 1 janvier 2012 au 31 décembre 2012

ETAT DES CRÉANCES (EUR)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts (1) (2)</i>			
<i>Autres immobilisations financières</i>	30		30
<i>Clients douteux ou litigieux</i>	310 719	310 719	
<i>Autres créances clients</i>	1 359 312	1 359 312	
<i>Créance représentative de titres prêtés</i>			
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	288	288	
<i>Sécurité sociale et autres organismes sociaux</i>			
<i>Impôts sur les bénéficiaires</i>	78 941	78 941	
<i>Taxe sur la valeur ajoutée</i>	105 054	105 054	
<i>Autres impôts, taxes et versements assimilés</i>			
<i>Créances diverses envers l'Etat et les collectivités publiques</i>			
<i>Groupe et associés (2)</i>	417 227	417 227	
<i>Débiteurs divers</i>	1 323	1 323	
<i>Charges constatées d'avance</i>	507	507	
TOTAL DES CRÉANCES	2 273 401	2 273 371	30

Renvois	
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2) Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES (EUR)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes à 2 ans maximum à l'origine</i>				
<i>Emprunts et dettes à plus de 2 ans à l'origine</i>				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	615 277	615 277		
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	25 776	25 776		
<i>Sécurité sociale et autres organismes sociaux</i>	47 752	47 752		
<i>Impôts sur les bénéficiaires</i>				
<i>Taxe sur la valeur ajoutée</i>	340 608	340 608		
<i>Obligations cautionnées</i>				
<i>Autres impôts, taxes et assimilés</i>	4 459	4 459		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupe et associés (2)</i>	919 777	919 777		
<i>Autres dettes</i>				
<i>Dettes représentatives de titres empruntés</i>				
<i>Produits constatés d'avance</i>				
TOTAL DES DETTES	1 953 649	1 953 649		

Renvois	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés	

COMPTES DE RÉGULARISATION (1)

AFAP 1 janvier 2012 au 31 décembre 2012

EUR

PRODUITS À RECEVOIR	<i>Montants</i>
<i>Créances rattachées à des participations</i>	<i>néant</i>
<i>Autres immobilisations financières</i>	<i>néant</i>
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	<i>néant</i>
<i>Autres créances - Intérêts de comptes courants</i>	14 324
<i>Avoirs à recevoir</i>	
<i>Factures à établir</i>	819 663
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR	833 987

CHARGES À PAYER	<i>Montants</i>
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>	
<i>Autres emprunts obligataires</i>	
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	325 667
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	40 495
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	
<i>Autres dettes - Intérêts de comptes courants</i>	15 472
TOTAL CHARGES À PAYER	381 634

COMPTES DE RÉGULARISATION (2)

AFAP 1 janvier 2012 au 31 décembre 2012

EUR

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	<i>Montants</i>
<i>Produits d'exploitation</i>	<i>néant</i>
<i>Produits financiers</i>	<i>néant</i>
<i>Produits exceptionnels</i>	<i>néant</i>
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	<i>néant</i>

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	<i>Montants</i>
<i>Charges d'exploitation</i>	<i>507</i>
<i>Charges financières</i>	<i>néant</i>
<i>Charges exceptionnelles</i>	<i>néant</i>
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	<i>309</i>

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

AFAP 1 janvier 2012 au 31 décembre 2012

<i>Répartition par secteur d'activité</i>	<i>Montants</i>
<i>Ventes de marchandises</i>	
<i>Prestations de Services</i>	2 206 338
<i>Total</i>	2 206 338

<i>Répartition par marché géographique</i>	<i>Montants</i>
<i>France</i>	2 206 338
<i>Etranger</i>	
<i>Total</i>	2 206 338

AUTRES INFORMATIONS

AFAP 1 janvier 2012 au 31 décembre 2012

EUR

Catégories de salariés	Salariés	
<i>Cadres et Agents de maîtrise</i>	5	
<i>Employés</i>	6	
<i>Ouvriers</i>		
<i>Apprentis sous contrat</i>		
TOTAL	11	

REPARTITION DU MONTANT GLOBAL DES IMPOTS S/LES BENEFICES

AFAP 1 janvier 2012 au 31 décembre 2012

EUR

	<i>Résultat avant impôt</i>	<i>Impôt</i>	<i>Résultat net après impôt</i>
<i>Résultat courant</i>	106 107	35 367	70 740
<i>Résultat exceptionnel (et participation)</i>	-20 794	-6 932	-13 862
<i>Résultat comptable</i>	85 313	28 435	56 878